

# **RÈGLEMENT Nº 2021-647**

RÈGLEMENT N° 2021-647 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 480-85 VISANT À MODIFIER CERTAINES NORMES RELATIVES AUX BÂTIMENTS ACCESSOIRES DANS LA ZONE RA/C-7

### **ÉCHÉANCIER**

AVIS DE MOTION : PRÉVU LE 20 AVRIL 2021

PRÉSENTATION ET ADOPTION PREMIER

PROJET: PRÉVUE LE 20 AVRIL 2021

SÉANCE CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE: PRÉVUE DU 28 AVRIL AU 13 MAI 2021

ADOPTION DU SECOND PROJET : PRÉVUE LE 18 MAI 2021
ADOPTION FINALE : PRÉVUE LE 22 JUIN 2021

EN VIGUEUR: LE

# MODIFIÉ PAR :

RÈGLEMENT	ADOPTÉ	COMMENTAIRES

## **NOTE EXPLICATIVE**

Ce règlement modifie certaines normes du *Règlement de zonage n° 480-85* relatives aux bâtiments accessoires dans la zone RA/C-7, notamment en supprimant les normes applicables aux habitations ayant une marge latérale de 0 mètre et en ajoutant des normes visant l'intégration architecturale des cabanons par rapport aux bâtiments principaux du secteur.

#### **VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES**

#### RÈGLEMENT Nº 2021-647

# RÈGLEMENT N° 2021-647 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 480-85 VISANT À MODIFIER CERTAINES NORMES RELATIVES AUX BÂTIMENTS ACCESSOIRES DANS LA ZONE RA/C-7

Le conseil municipal de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures décrète ce qui suit :

**1.** Le sous-article 4.3.5.4.9 du *Règlement de zonage n° 480-85* est remplacé par le suivant :

#### « 4.3.5.4.9 Bâtiments accessoires

Un cabanon doit posséder les caractéristiques suivantes :

- 1. Le revêtement extérieur des murs doit être constitué d'un ou plusieurs matériaux de revêtement des murs du bâtiment principal;
- La couleur du revêtement extérieur des murs doit être identique à l'une ou plusieurs des couleurs utilisée(s) pour le revêtement extérieur des murs du bâtiment principal;
- 3. Les soffites, fascias, portes, fenêtres et moulures doivent être de couleur noire.

Un garage privé détaché ou un abri d'auto est prohibé dans cette zone. »

2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTE à la ville de Saint-Augustin-d	e-Desmaures, ce
*	
Sylvain Juneau, maire	Me Marie-Josée Couture, greffière